

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES**

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue le lundi le 8 février 2016 en la salle du Conseil et à laquelle sont présents:

Monsieur	André Lepage,	maire
Madame	Sylvie Ostigny,	conseillère
Monsieur	Serge Deschênes,	conseiller
Monsieur	Raymond Lavoie,	conseiller
Monsieur	Dave Prévèreault,	conseiller

Et

Madame	Dania Hovington,	dir. gén./sec.-trés.
--------	------------------	----------------------

OUVERTURE

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 19 h 30 et vérifie le quorum.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, que le point "Affaires nouvelles" demeure ouvert et que l'ordre du jour soit ainsi accepté.

ADOPTION DES DERNIERS PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, d'accepter tel quel la session ordinaire tenue le 18 janvier 2016.

QUESTIONS DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Monsieur le maire invite les membres du conseil à poser des questions.

DÉPÔT DES RAPPORTS

- Rapport financier

Dépôt du rapport sur les recettes et les dépenses en date du 31 janvier 2016.

- Aqueduc

Pointe-aux-Outardes : 2 259 m³, moyenne : 78 m³/jr
Les Buissons : 7 292 m³, moyenne : 251 m³/jr
Station de recherche : 08-01-2016 au 01-02-2016 0,2 m³
Camping de la Rive : Non disponible

- Service incendie de Pointe-aux-Outardes

Rapport sur les pratiques tenues : 13 et 27 janvier 2016
Incendies : 16 janvier 2016
Premiers répondants : 7 et 15 janvier 2016



**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**

Formation :

Premiers répondants : 6 et 11 janvier 2016

- M.R.C. de Manicouagan

Procès-verbal du 20 janvier 2016.

Il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de ces rapports.

2016-02-023
6350

CORRESPONDANCE :

Reçue :

* Mme Linda Daoust, présidente-directrice générale, Mutuelle des municipalités du Québec -16-01-22- annonce que la part de la ristourne pour 2015 s'élèvera à 3 599 \$, en lien avec le dossier d'assurance de la municipalité de Pointe-aux-Outardes.

* M. Louis Morneau, sous-ministre associé, ministère de la Sécurité publique -2016-02-02- information concernant les modifications au programme d'entretien et de vérification des véhicules d'intervention en sécurité incendie.

Expédiée :

* Mme Marie-Claude Aubin, urbanisme, Lemay + Daniel Arbour & Associés (DAA) inc. -16-01-22- envoi de la résolution numéro 2016-01-008 selon laquelle le conseil municipal accepte l'offre d'assurances urbanisme-aménagement, pour l'année 2016, au coût de 2 500 \$, plus taxes.

* Mme Gaëlle Carrier, Akifer inc. -16-01-22- envoi de la résolution numéro 2016-01-009 selon laquelle le conseil municipal accepte l'offre de gestion d'aquifère sur les puits de Les Buissons et de Pointe-aux-Outardes pour l'année 2016, au coût de 3 990 \$, plus taxes.

* Mme Jocelyne Bouchard, présidente, le club Les Skieurs de la Savane -16-01-22- envoi de la résolution numéro 2016-01-011 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes rembourse l'essence de la motoneige qui fera l'entretien hivernal de la piste de ski de fond pour le club Les Skieurs de la Savane.

* Mme Jocelyne Bouchard, présidente, le club Les Skieurs de la Savane -16-01-22- envoi de la résolution numéro 2016-01-012 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes rembourse les frais reliés au bail à des fins communautaires pour le relais au club Les Skieurs de la Savane, au coût de 125 \$, pour le loyer annuel et les frais d'administration.

* M. Maxime Leblanc, Groupe-conseil TDA -16-01-22- envoi de la résolution numéro 2016-01-014 selon laquelle le conseil municipal accepte le prix budgétaire soumis par Groupe-conseil TDA afin que Michel Miller inc. procède à la fourniture et l'installation de 4 purges près des réduits des conduites de temps de contact pour les deux stations de pompage des secteurs de Pointe-aux-Outardes et Les Buissons, au coût de 12 700 \$, plus taxes.

Il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de cette correspondance.

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite la population à poser des questions.

2016-02-024
6351

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR PAIEMENT

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, d'accepter pour paiement les comptes apparaissant sur la liste numéro 2016-02-08.

ENGAGEMENT DE CRÉDIT

Aucun.

PRÉSENTATION DES RÈGLEMENTS

Aucun.

PRÉSENTATION DES RÉSOLUTIONS

2016-02-025
6351

CONGRÈS 2016 - COMBEQ

Il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, d'autoriser M. Maxime Whissell, inspecteur en bâtiment et superviseur des travaux publics, à assister au congrès 2016 de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec qui aura lieu les 28, 29 et 30 avril 2016, à Rivière-du-Loup, au coût de 550 \$, plus taxes.

Il est également résolu de rembourser les frais de déplacement pour assister à ce congrès.

2016-02-026
6351

FIXER DATE – DÉROGATIONS MINEURES

Il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité de fixer au 14 mars 2016, à 19 h, la séance où le conseil municipal doit statuer sur les demandes de dérogations mineures numéros DM-2015-06 dont la propriété est située au 21, rue Harvey et DM-2016-01 dont la propriété est située au 11, rue Gaston.

2016-02-027
6351

TESTS D'APPAREILS RESPIRATOIRES – SERVICE INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE des tests doivent être réalisés sur les 4 appareils respiratoires Survivair du service incendie de Pointe-aux-Outardes;

CONSIDÉRANT QUE ses tests seront réalisés par le fabricant.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, d'autoriser la compagnie L'Arsenal afin de procéder aux tests sur les 4 appareils respiratoires Survivair, au coût de 379,42 \$, taxes incluses.



Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

2016-02-028
6352

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016 – RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE MANICOUAGAN**

Il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, d'accepter les prévisions budgétaires 2016 de la Régie de gestion des matières résiduelles Manicouagan. La contribution de la municipalité de Pointe-aux-Outardes pour l'année 2016 est de 139 965 \$.

2016-02-029
6352

**FÉDÉRATION DES CENTRES D'ACTION BÉNÉVOLE DU QUÉBEC -
DEMANDE DE COTISATION POUR LE COLLOQUE ANNUEL**

CONSIDÉRANT QUE le colloque 2016 de la Fédération des Centres d'action bénévole du Québec aura lieu les 14, 15 et 16 juin prochains, à Tadoussac, sur la Côte-Nord;

CONSIDÉRANT QU' Il y aura environ 150 participants issus de seize régions du Québec;

CONSIDÉRANT QU' une carte de la Côte-Nord, sur laquelle sera inscrit le nom des municipalités qui contribueront à ce projet, sera incluse dans le sac des participants à ce colloque.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, de contribuer au colloque 2016 de la Fédération des Centres d'action bénévole du Québec qui aura lieu en juin prochain, à Tadoussac, sur la Côte-Nord, au coût de 50 \$.

2016-02-030
6352

INSCRIPTION 2016 – PROGRAMME D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE

CONSIDÉRANT l'offre reçue, de Réseau environnement, concernant le Programme d'économie d'eau potable;

CONSIDÉRANT QUE le programme consiste à sensibiliser les citoyens lors de la période estivale, à l'importance de l'eau et à les amener ainsi à passer à l'action et à multiplier les gestes concrets pour économiser l'eau potable.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes s'inscrive au Programme d'économie d'eau potable au coût de 625 \$, plus taxes, ce qui inclut :

- la visite d'un agent de sensibilisation dans notre municipalité;
- des outils de promotion (dépliants, affiches, site Internet, etc.);
- une campagne médiatique;
- l'opportunité de participer à la Journée Compte-gouttes.

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



2016-02-031
6353

COLLOQUE ADNPLANNORD À BAIE-COMEAU

Il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité d'autoriser M. André Lepage, maire, à assister au colloque ADNPlanNord, sous la thématique « Accompagner le développement du Nord », qui aura lieu à Pessamit, le 9 mars et à Baie-Comeau, le 10 mars prochain, au coût de 195 \$, plus taxes.

Il est également résolu de rembourser les frais de déplacement pour assister à ce colloque.

2016-02-032
6353

CRÉATION D'UN NOUVEAU CIRCUIT DE DÉCOUVERTE DE LA ROUTE DES BALEINES PAR LES SITES DE PLEIN AIR – TOURISME CÔTE-NORD MANICOUAGAN

CONSIDÉRANT la création d'un nouveau circuit de découverte de la Route des Baleines proposé par Tourisme Côte-Nord (secteur ouest);

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pointe-aux-Outardes souhaite faire découvrir ses sites de plein air;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pointe-aux-Outardes procède déjà à l'entretien, sur une base régulière, et s'engage à assurer le maintien des sites suivants :

- Site du vieux quai;
- Halte de la Baie.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, de participer au projet de circuit de découverte de la Route des Baleines présenté par Tourisme Côte-Nord (secteur ouest). Il est également résolu que soit alloué un montant maximal de 1 500 \$ comme participation à ce projet.

2016-02-033
6353

RECONDUCTION DE LA DIVISION DU TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ EN DISTRICTS ÉLECTORAUX

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité procède à la division de son territoire en districts électoraux tous les quatre ans;

CONSIDÉRANT QUE sa division actuelle en districts électoraux respecte les articles 9, 11 et 12 ou, selon le cas 12.0.1, de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité procède à une demande de reconduction de sa division, avant le 15 mars, de l'année civile qui précède celle où doit avoir lieu l'élection générale;

CONSIDÉRANT QUE sa demande de reconduction est accompagnée du document prévu à l'article 12.1 et que ce document indique également le nombre d'électeurs de chacun des districts électoraux en vigueur;



Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

CONSIDÉRANT QUE la Commission de la représentation électorale transmettra à la municipalité une copie certifiée conforme de la décision qui confirme ou non que la municipalité remplit les conditions pour reconduire la même division.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes demande à la Commission de la représentation électorale de lui confirmer qu'elle remplit bien les conditions requises pour procéder à la reconduction de la division du territoire de la municipalité en districts électoraux.

2016-02-034
6354

FORFAIT AJOUT TÉLÉPHONIE – CENTRE DES LOISIRS

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire ajouter une nouvelle ligne téléphonique dans le bureau du superviseur des loisirs et de la culture situé au centre des loisirs;

CONSIDÉRANT le forfait offert par Vidéotron est pour une période de 36 mois.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, d'accepter le forfait offert par Vidéotron concernant l'ajout d'une nouvelle ligne téléphonique pour le bureau du superviseur des loisirs et de la culture, au coût mensuel de 30,30 \$, plus taxes, pour une période de 36 mois.

2016-02-035
6354

ACTIVITÉS – PLAISIRS D'HIVER 2016

CONSIDÉRANT QUE pour la semaine familiale, dans le cadre de « Plaisirs d'hiver », le comité de la famille et MADA en collaboration avec des organismes bénévoles préparent des activités pour la semaine du 27 février au 5 mars 2016.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, d'autoriser les dépenses suivantes pour la semaine d'activités du 27 février au 5 mars 2016 :

Zumba-Kids	75 \$ (Mme Annie Lebel)
Jeux gonflables	1 200 \$ (Amusement SC)
DJ – Soirée dansante pour les jeunes	150 \$ (DJ Robinsonic)
Éclairage pour patinoire	420 \$ (Transmusical)
Fournitures diverses	150 \$ (Municipalité)

Pour un total de : **1 995 \$.**

Un montant de 850 \$ sera pris dans le budget de la politique familiale.

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



2016-02-036
6355

NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT – CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET RÉCRÉATIF DE LA PÉNINSULE

Il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, de nommer M. Serge Deschênes comme représentant de la municipalité de Pointe-aux-Outardes afin de siéger sur le conseil d'administration de la Corporation de développement touristique et récréatif de la péninsule, en remplacement de Mme Sylvie Ostigny.

2016-02-037
6355

DEMANDE DE PAIEMENT # 4 – AGRANDISSEMENT & RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE DES LOISIRS (PHASE 2)

CONSIDÉRANT la demande de paiement # 4 de Construction Fortin & Lévesque inc. pour les travaux terminés au 31 décembre 2015 concernant l'agrandissement et le réaménagement du Centre des loisirs (phase 2);

CONSIDÉRANT QUE le montant à payer, avec une retenue de 10 % du coût des travaux, est de 36 066,03 \$, taxes incluses;

CONSIDÉRANT QUE M. Éric Lirette, architecte, recommande le paiement tel que soumis par l'entrepreneur.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, de procéder au paiement de la demande de paiement # 4, de Construction Fortin & Lévesque inc. pour les travaux terminés au 31 décembre 2015 concernant l'agrandissement et le réaménagement du Centre des loisirs (phase 2). Le montant à payer, avec une retenue de 10 % du coût des travaux, est de 36 066,03 \$, taxes incluses.

2016-02-038
6355

DEMANDE DE PAIEMENT FINAL – MANDAT PROFESSIONNELS - PRÉPARATION D'UNE ÉTUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX DE STABILISATION LE LONG DES BERGES DU FLEUVE ST-LAURENT

CONSIDÉRANT QUE le 31 mars 2011, après avoir procédé par appel d'offres public, la municipalité de Pointe-aux-Outardes mandatait la firme Cima pour la préparation d'une étude d'impact environnemental concernant la réalisation de travaux de stabilisation le long des berges du fleuve Saint-Laurent sur le territoire municipal de Pointe-aux-Outardes;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité avait retenue 10 % du coût des travaux afin que la firme Cima réponde aux questions du ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques, concernant l'étude d'impact environnemental;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'évolution du dossier, une mise à jour de l'étude d'impact environnemental doit être réalisée en y ajoutant la



Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

réparation de la protection des berges en bordure de la rue Labrie Ouest suite aux grandes marées de décembre 2010 (résolution #2015-10-245).

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault et résolu à l'unanimité, de procéder au paiement final concernant la retenue de 10 % du coût des travaux, pour la préparation d'une étude d'impact environnemental concernant la réalisation de travaux de stabilisation le long des berges du fleuve Saint-Laurent sur le territoire municipal de Pointe-aux-Outardes, au montant de 3 987,37 \$, taxes incluses.

AFFAIRES NOUVELLES

2016-02-039
6356

PRÉPARATION DEVIS TECHNIQUE D'APPEL D'OFFRES – PLANS ET DEVIS POUR LA RÉPARATION D'UN ENROCHEMENT SITUÉ EN BORDURE DE LA RUE LABRIE OUEST

CONSIDÉRANT

la proposition reçue de la firme Écogénie inc. pour la préparation d'un devis technique d'appel d'offres pour l'élaboration des plans et devis concernant la réparation d'un enrochement situé en bordure de la rue Labrie Ouest sur le territoire de la municipalité de Pointe-aux-Outardes.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes mandate la firme Écogénie inc. pour la préparation du devis technique d'appel d'offres pour l'élaboration des plans et devis pour la réparation d'un enrochement situé en bordure de la rue Labrie Ouest, au coût de 6 330 \$, plus les taxes.

Le coût de ces travaux sera remboursé par le ministère de la Sécurité publique.

PÉRIODE DE QUESTION

Monsieur le maire invite la population à poser des questions.

2016-02-040
6356

FERMETURE DE LA SESSION

Il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, que la présente session soit et est levée, il est 19 h 53.


MAIRE


DIRECTRICE GÉNÉRALÉ/
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Je, André Lepage, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


MAIRE